

| |
|---|
| Lancement de la Business Partnership Facility de la Coopération Luxembourgeoise |
| 18 avril 2016 – Salle C2 |
| Mot de bienvenue par Carlo Thelen à 17h00 |

Monsieur le Ministre Schneider,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Chers participants,

Je vous souhaite la bienvenue pour cette conférence organisée par le Ministère de la Coopération et de l'Action humanitaire et l'agence « LuxDevelopment », en étroite collaboration avec la Chambre de Commerce. Je note avec grand plaisir l'intérêt considérable de nos entreprises pour le lancement du nouvel outil que représente la « Business Partnership Facility », un instrument attractif pour les entreprises luxembourgeoises qui souhaitent développer leurs relations d'affaires et leurs projets dans les pays en voie de développement, notamment en Afrique et en Asie.

Je voudrais par conséquent déjà féliciter Monsieur le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire ainsi que l'agence « LuxDevelopment » pour la mise en place de cette nouvelle initiative qui pourra constituer une source de nouvelles opportunités pour les acteurs économiques de notre pays. La procédure de participation – claire et facile d'utilisation - nous sera expliquée en détail lors de cette conférence.

Je me réjouis de constater que le Ministère et l'agence accordent de plus en plus d'attention au rôle du secteur privé. Les stratégies et pratiques en matière de coopération au développement ont connu des transformations majeures au cours des dernières décennies : en effet, le secteur de l'aide au développement a vu la traditionnelle relation donateur-bénéficiaire laisser la place à un mode de partenariat où règnent la responsabilité et les intérêts mutuels. L'aide publique au développement n'est qu'un élément parmi beaucoup d'autres : elle a en effet cédé la place à un engagement plus vaste qui vise à dynamiser le commerce bilatéral et à pénétrer de nouveaux marchés.

Sans pour autant minimiser l'importance de l'aide publique ou du volontariat, je considère que la contribution du secteur privé, avec son apport d'expertise et ses ressources est primordiale pour le développement des pays en voie de développement.

Comme vous le savez certainement, la Chambre de Commerce, à travers ses « Affaires Internationales », a pour mission de promouvoir les activités d'internationalisation des entreprises et de les assister en vue du développement des exportations de leurs biens et services. Dans ce contexte, la Chambre de Commerce s'est dotée, depuis l'année dernière, d'une nouvelle approche quant au marché africain, un continent qui, jusqu'à présent, n'était pas suffisamment représenté au niveau de nos activités de promotion du commerce extérieur.

Selon les statistiques du commerce extérieur, les exportations du Luxembourg vers les pays africains se sont élevées à seulement 216 millions d'euros (*216.161.000 EUR*) en 2015, ce qui représente seulement 1,83% de l'ensemble de nos exportations. En outre, plus que la moitié de ces 216 millions (*58,39% - 126.215.000 EUR*) concernent les exportations vers les marchés de l'Afrique du Nord et vers l'Afrique du Sud.

En regardant le marché asiatique, sans compter la Chine et les pays du Moyen et Proche Orient, nous constatons que les exportations vers les pays asiatiques restent également faibles et ne représentent que 3,45% de la valeur totale de nos exportations.

Malgré ces chiffres peu développés, nous constatons un intérêt grandissant de nos entreprises pour les marchés en voie de développement. La conférence portant sur les opportunités d'affaires pour les entreprises luxembourgeoises dans les pays en développement du 20 avril 2015, qui était par ailleurs aussi le fruit d'une collaboration avec le Ministère de la Coopération et de l'Action humanitaire, avait déjà souligné cet aspect.

De plus, les premières actions organisées en relation avec l'Afrique, dont notamment un séminaire fin 2015, une mission économique au Cap Vert ainsi que la première

mission économique luxembourgeoise au Sénégal et en Ethiopie en février dernier, ont témoigné d'un intérêt grandissant de nos sociétés exportatrices vers ces nouveaux marchés au regard du potentiel que ceux-ci peuvent offrir. Bien que l'outil faisant l'objet de la conférence d'aujourd'hui ne concerne pas uniquement les pays africains, mais également des pays en Asie et en Amérique du Sud, je profite de cette occasion pour souligner que nous sommes d'avis que surtout le marché africain peut offrir de grandes opportunités pour l'économie luxembourgeoise.

Un taux de croissance en moyenne de plus de 5% par an lors des 15 dernières années montre le potentiel énorme du marché africain, dont la main d'œuvre est en croissance constante. Par ailleurs, le marché émergent de consommateurs promet encore davantage d'opportunités de croissance pour l'avenir. Les « business models » innovateurs mis en place actuellement, par exemple au niveau des services et technologies de la téléphonie mobile, sont une indication du potentiel du continent.

L'année dernière, l'Union Européenne a également lancé une série d'initiatives afin d'engager un dialogue structuré avec les différents acteurs du développement – en particulier avec le secteur privé. Dans sa communication intitulée « A Stronger Role of the Private Sector in Achieving Inclusive and Sustainable Growth in Developing Countries », la Commission européenne préconise par exemple 12 actions concrètes dans les domaines où le secteur privé peut, d'après elle, apporter une valeur ajoutée et compléter efficacement les mesures prises par les Etats membres et autres partenaires du développement. Il convient d'ailleurs de mentionner que l'Association européenne des Chambres de commerce et d'industrie (EUROCHAMBRES) a été fortement impliquée dans la réalisation de cette publication.

Le financement mixte est un outil prometteur qui recèle de nombreux atouts pour la croissance économique et l'innovation. Il va sans dire que la Chambre de Commerce soutient ces actions qui, au-delà des débouchés économiques et commerciaux, favorisent un environnement propice au développement inclusif et durable. Je ne peux que vous encourager à explorer et exploiter ces possibilités, dont notamment l'outil qui vous sera présenté aujourd'hui.

Je suis persuadé qu'en œuvrant ensemble à tous les niveaux – pouvoirs publics, secteur privé, société civile et particuliers – nous pouvons tous contribuer à l'aide au développement en tant qu'initiative dans laquelle les différents acteurs du développement ainsi que les bénéficiaires prennent leurs responsabilités en main. La Chambre de Commerce continuera à soutenir les actions de nos partenaires du développement, dont cette conférence est une illustration concrète.

En terminant, j'espère que l'événement d'aujourd'hui sera l'occasion d'échanges riches et fructueux – pendant la conférence, mais aussi à l'issue de celle-ci.

Je vous souhaite une excellente conférence et passe la parole à Monsieur le Ministre.

Merci.